

Ce procédé qui consiste à faire raisonner les enfants sur tout ce qu'on leur enseigne est d'une bien grande importance; trop souvent on le néglige dans les écoles, puis l'on s'étonne ensuite si après avoir repassé plusieurs fois l'arithmétique, ils échouent sur les plus petits problèmes de pratique. Il est pourtant bien facile de comprendre que si leur jugement n'a pas été graduellement développé, il est impossible d'en faire autre chose que des machines à calculer; or, comme une machine ne saurait fonctionner sans être dirigée par un mécanicien, de même, un enfant qui n'a appris l'arithmétique sans raisonnement, ne peut résoudre aucun problème à moins que quelqu'un ne lui dise de quelle règle il doit se servir pour baser son opération.

En disant qu'on doit faire raisonner les enfants, je ne prétends pas qu'il faille dépasser le niveau de leur capacité en essayant de leur faire comprendre les termes techniques, en les assujettissant à des démonstrations mathématiques au-dessus de leur portée, non! car ce serait tomber dans un défaut plus grave que celui de ne pas les faire raisonner du tout; mais ce raisonnement doit être simple, facile, et le maître habile seul peut le provoquer au moyen de questions claires et appropriées aux circonstances, par exemple, de les obliger d'expliquer, en termes exacts et concis, la méthode qu'ils ont suivie pour trouver le résultat; et de leur présenter leur problème sous une forme telle qu'ils puissent aisément saisir le rapport qu'il y a entre les quantités connues et la quantité inconnue; de leur faire analyser chaque problème, après l'avoir résolu, de la même manière qu'on leur ferait analyser une phrase de français.

(A continuer.)

Discipline.—Conduite de l'école

SECTION II.

Des punitions et des récompenses en général — De leur but et de leur esprit.

Tout le système des punitions et des récompenses doit inculquer aux enfants cette idée éminemment juste et morale, qu'en dernier résultat le bonheur s'attache au bien, et le malheur au mal.

Il faut que toute punition soit sérieuse. Sinon, elle ne peut avoir que de mauvaises suites. Un châtiment ne peut produire aucun bon effet, s'il ne fait pas impression sur le coupable. Il vaut beaucoup mieux ne pas punir que d'infliger une peine légère.

Prenez garde que la punition ne soit jamais influencée par des mouvements d'humeur. Les enfants ne doivent jamais être autorisés à croire que leur maître, en les corrigeant, cède aux passions qui les ont fait faillir eux-mêmes (1). Ainsi, s'il a à punir une injure qui lui est personnelle, qu'il le fasse sans précipitation, avec un extrême sang froid, une constante modération. Autrement les enfants y verraient un esprit de vengeance, et le ressentiment du maître leur fera comprendre qu'au lieu de subir entièrement son action, ils ont aussi sur lui action et pouvoir. Les fautes doivent être corrigées avec pitié, jamais avec colère.

La punition doit être en rapport avec la grandeur du mal, qui est dans l'action même, et non avec les conséquences fâcheuses qui peuvent résulter d'une action, sans qu'elle soit coupable. Si vous ne poursuivez pas l'intention mauvaise, si vous ne frappez qu'en proportion du tort apparent et peut-être involontaire qui a été fait à la classe, vous commettez une injustice, et vous vous exposez certainement à perdre tout à fait l'affection de vos élèves. Il faut que leur conscience leur reproche tout ce que vous punissez en eux.

Écoutez cette petite anecdote rapportée par le sage Salzman (2).

« Une petite fille se promenait dans le jardin de son père, il était plein de violettes: Oh! s'écria-t-elle en sautant de joie, quelles jolies petites fleurs! je vais en remplir mon tablier, et j'en ferai un bouquet pour ma mère. Aussitôt elle se mit à genoux et cueillit des fleurs avec activité, jusqu'à ce que son tablier fût plein. Maintenant, dit-elle, je vais le porter à ma bonne mère; elle sera contente et elle m'embrassera. Pour embellir un peu sa petite offrande, elle se glissa dans la salle à manger, y prit un vase à fleurs, l'orna de son mieux, y mit son bouquet, et, joyeuse, elle alla chercher sa mère. Mais en montant un escalier elle tomba, le beau vase fut cassé et les fleurs se dispersèrent sur le plancher. Sa mère, qui était dans la chambre voisine entendit du bruit, et accourut aussitôt. Quand elle vit le vase brisé, sans demander un mot d'explication, elle châta sévèrement son enfant. La pauvre petite ne répondit que par des larmes: mais cette injustice avait douloureusement blessé son cœur; et depuis, elle n'apporta plus de bouquet à sa mère. »

« Il ne faut punir que les actions dans lesquelles il y a quelque malice. Pour toutes les petites fautes qui tiennent à l'âge, si on laissait au temps et à l'exemple le soin de les corriger, on épargnerait aux enfants beaucoup de punitions mal appliquées et tout à fait nuisibles, car les punitions ne peuvent vaincre la légèreté des enfants; et alors le soin que l'on prend de les en corriger à toute heure rend la correction trop familière, et par conséquent inefficace dans des cas d'une toute autre importance (1). »

Qu'on ne dise pas que la discipline souffrira de ce système; pour les fautes de pure légèreté, un avertissement fait autant qu'une punition et a l'avantage de ne pas user un grand moyen d'action. L'expérience prouve que les enfants le plus souvent punis restent toujours les enfants les plus légers.

Un enfant oublie ce que le maître a dit; il brise quelque chose; et ne mérite pas de châtiment, à moins qu'on n'y remarque de la mauvaise volonté, et qu'il n'y ait récidive après les avertissements convenables.

Les enfants d'un naturel doux et craintif tombent rarement en faute, et leurs fautes sont peu considérables; la crainte qu'ils ont naturellement des punitions et l'exemple de ceux qui font bien suffisent pour leur faire faire leur devoir: c'est pourquoi il n'est pas bon en général, de les corriger, il suffit d'un coup d'œil, pour prouver que leur faute n'est pas restée inaperçue.

Quant à ceux qui sont dissipés et légers, il faut peu les châtier, parce qu'ils font peu de réflexion, et qu'aussitôt après avoir été punis, ils retombent dans la même faute ou dans une autre, qui mérite la même peine. On pourra prévenir leurs fautes en leur témoignant de l'affection. Il sera bon de les placer le plus près du maître qu'il sera possible, afin de mieux veiller sur eux; de les mettre entre deux écoliers d'un esprit posé, et qui ne se font pas souvent reprendre; enfin, de leur donner de temps en temps quelque récompense; ce sera le moyen de les rendre peu à peu assidus et affectionnés à l'école (2).

La punition est efficace plutôt en raison de sa certitude que de sa sévérité. L'insouciance et la légèreté des enfants est telle, que la pensée des peines les plus sévères ne les arrêtera pas, s'ils n'ont en même temps la ferme conviction que ces peines sont inévitables. Réfléchissez avant d'appliquer une peine; mais une fois qu'elle est prononcée, maintenez-la. L'habitude contraire est la perte de la discipline. Sauf des cas tout à fait exceptionnels, l'espérance des amnisties est désastreuse. Voici, au reste, un exemple dont tout instituteur peut faire son profit.

« Tandis que le duc de Marlborough et le prince Eugène commandaient les armées alliées, un soldat de la division du prince fut condamné pour avoir été pris en maraude. Cet homme se trouva être le protégé de quelques officiers, qui firent tous leurs efforts pour sauver sa vie, et intercédèrent auprès du prince, qui refusa positivement de leur accorder la grâce du coupable. Alors

(1) Fellenberg.

(2) Art de bien élever les enfants.

(1) Locke.

(2) Conduite des écoles chrétiennes.